

 **PROGRAMMES DE
DÉFENSE** **Accord canado-américain sur le partage de la production du matériel de défense (DPSA)**

Cet accord donne aux fabricants canadiens la possibilité de fournir du matériel et des services de défense aux forces armées des États-Unis et aux entreprises américaines de défense.

Aux termes de ce programme, les entreprises canadiennes peuvent être réellement compétitives puisque, dans la plupart des cas, le gouvernement des États-Unis renonce aux droits de douane et au *Buy America Act*. Ce programme a pour objectif de faciliter l'accès des entreprises canadiennes aux marchés américains. Par contre, il ne fournit pas d'aide financière.

Accord canado-américain à coût partagé pour l'expansion de la défense (DDSA)

Ce programme, qui accompagne le DPSA, permet au gouvernement canadien de rembourser une partie des frais des entreprises canadiennes engagées dans des projets de développement de matériel de défense du ministère de la Défense des États-Unis. Des entreprises canadiennes qualifiées agissent comme maîtres d'oeuvre dans les projets approuvés.

Accord DIC

Le Canada maintient des accords de coopération industrielle (DIC) avec deux pays (l'Espagne et l'Arabie Saoudite). Le but de ceux-ci est d'encourager la coopération industrielle dans l'intérêt mutuel de nos industries de défense.

Verso ▷

